

**COMPTE RENDU SOMMAIRE de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
de SAINT GEORGES MONTCOCQ
En date du jeudi 29 septembre 2011**

1 - FISCALITE 2011

Le Conseil municipal, par délibération votée à l'unanimité, a décidé d'instituer de nouveaux abattements :

1. application d'un taux d'abattement général à la base de 5% pour l'imposition 2012.
2. augmentation du taux d'abattement pour la personne de rang 3 et + à 20% (actuellement à 15%)

2 - RAPPORTS DE LA CASA

Le conseil municipal par délibération votée à l'unanimité approuve Il vous a été transmis les deux rapports annuels de Saint Lo Agglomération sur:

1. le rapport annuel 2010 de Saint Lo Agglomération sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable
2. le rapport annuel de Saint Lo Agglomération sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif
3. le rapport d'activité de Saint Lô agglomération.


Jean-Yves LAURENCE
Mairie de S^t GEORGES-MONTCOCQ